

Les experts-comptables diplômés se qualifient au plus haut niveau sur le plan national et international: Les formateurs professionnels des secteurs audit et conseil sont très bien cotés

EXPERTsuisse réunit les experts en audit, fiscalité et fiduciaire ainsi qu'en finance et en controlling du secteur suisse de l'audit et du conseil. La procédure de reconnaissance par le Cadre national des certifications (CNC) de deux de ces quatre formations d'expert avec diplôme fédéral a abouti: le niveau CNC 8, le plus élevé, a été attribué au diplôme des experts-comptables et à celui des experts en finance et en controlling. Il s'agit, pour l'instant, des deux seuls diplômes suisses de formation ayant obtenu une telle certification au plus haut niveau. Le CNC vise à simplifier l'orientation dans le système d'éducation et contribue à une meilleure comparabilité des diplômes suisses sur le plan national et international.

Étapes de la reconnaissance CNC

L'organisation faitière pour l'examen professionnel supérieur d'expert fiduciaire a remis la demande de classification CNC au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 30 juin 2017. La demande visait à obtenir la classification la plus élevée, au vu des compétences diversifiées et éclectiques que l'expertise comptable nécessite: le niveau 8.

Le 24 novembre 2017, le SEFRI acceptait la demande. Le titre «Expert-comptable diplômé / Experte-comptable diplômée» sera classé au niveau le plus exigeant dès le 1^{er} juillet 2018.

Cadre national des qualifications (CNC)

En concertation avec le Cadre européen des certifications (CEC), le Cadre national des qualifications distingue huit niveaux. Les diplômes des différentes formations professionnelles suisses sont répartis entre les différents niveaux sur la base des compétences acquises. Les niveaux CNC permettent aux personnes intéressées par les formations, aux employeurs et à d'autres groupes d'intérêt d'évaluer les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession.

Premières conséquences de la validation CNC

Comme le Cadre national des qualifications est lié au Cadre européen des qualifications, les experts-comptables peuvent aussi se prévaloir d'un diplôme de niveau 8 à l'étranger, la certification la plus prestigieuse. La transparence en comparaison internationale est donc garantie.

Par ailleurs, le statut déjà fortement ancré de la formation d'expert-comptable en alternance peut être documenté et mieux communiqué grâce à la classification CNC lors du recrutement de futurs experts-comptables.

Grâce à la reconnaissance CNC, la profession d'experte- ou d'expert-comptable bénéficie, pour la première fois, d'un recueil systématique présentant les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Validité

Dès le 1^{er} juillet 2018, le SEFRI remet automatiquement un diplôme supplémentaire aux nouveaux diplômés et, sur demande, aux experts-comptables déjà certifiés. Le diplôme supplémentaire confirme officiellement que le certificat correspond au niveau CNC 8 et atteste du statut extrêmement élevé des expertes- et experts-comptables diplômés dans le système de formation et sur le marché de travail en Suisse et à l'international.